

le point d'appui

*SYNDICAT DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS DE SOUTIEN DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
SEESUS - SCFP 7498*

Avril 2015



Mot de la présidente



En novembre 2014, j'ai pris le relais de Stéphane Caron à titre de présidente du SEESUS et déjà beaucoup de choses se sont passées depuis.

Beaucoup de mouvements

Plusieurs postes ont été abolis et plusieurs personnes ont été déplacées. Malheureusement, les mauvaises nouvelles continuent de s'accumuler et une dizaine de personnes ont été avisées la semaine dernière de l'abolition de leur poste ou de leur mise à pied. Les recours du syndicat sont limités, puisque l'abolition d'un poste ou la mise à pied d'une personne salariée n'ayant pas la sécurité d'emploi relève du droit de gérance de l'employeur. Nous pouvons toutefois nous assurer que le processus de remplacement est conforme à la convention collective et les agents aux relations de travail en font leur priorité. Je tiens à lever mon chapeau à tous ceux qui accueillent de nouvelles personnes dans leur équipe de travail et qui le font avec le respect habituel que

nous avons les uns envers les autres.

Mes premiers engagements

J'avais à cœur que les postes de délégués et de membres des différents comités soient comblés. Je me suis assurée d'y voir rapidement et ce processus est encore d'actualité. Effectivement, la tournée des secteurs se poursuit afin de compléter votre Conseil syndical. Vous trouverez à la page 10 et 11, la liste des délégués et des membres des comités (les nouveaux sont surlignés). Vous trouverez aussi en page 14, les dates des prochaines rencontres de secteur. Venez en grand nombre, ces rencontres sont très courtes puisque le seul point à l'ordre du jour est l'élection de délégués. De plus, à la suite de chaque rencontre, nous restons sur place pour répondre à vos questions. Ce sera un plaisir de vous rencontrer!

Dans un même ordre d'idée, certains comités n'étaient plus ou peu actifs et lors de l'Assemblée de comités, nous avons pu leur redonner un peu de vie. Je compte m'assurer que nous garderons le cap et que tous nos comités feront partie de notre vie syndicale.

Je considère important de vous mentionner que nous travaillons activement à maintenir de bonnes relations de travail avec l'employeur. C'est pourquoi, depuis quelques mois, nous avons mis en place des rencontres hebdomadaires avec l'employeur afin de discuter des dossiers et nous comptons maintenir cette opportunité de discussions.

Je suis très heureuse de remercier les 522 personnes qui étaient présentes à la dernière Assemblée générale. Lors de la prochaine, nous présenterons, entre autres, les états financiers de l'année 2013-2014. Votre présence est toujours importante pour nous !

Mélanie Cloutier

NE PAS OUBLIER

VACANCES CUMULÉES OU ANTICIPÉES

Si vous désirez demeurer en mode de **vacances cumulées**, vous devez répondre dans les 30 jours de calendrier au courriel que l'employeur a envoyé le 23 mars 2015.

À défaut d'une réponse, vous serez réputé avoir accepté le mode de **vacances anticipées**.

[Lettre d'entente—vacances anticipées](#)

[Analyse de la lettre d'entente](#)

JOURNÉES PERSONNELLES (ARTICLE 5-7.08 DE LA C.C.)

Pour chaque année financière, la personne salariée bénéficie d'un crédit de deux (2) jours de congé non cumulatifs utilisables comme congé pour fins personnelles.

Une lettre d'entente a été signée. Cette dernière a modifié la date limite pour le **31 mai**.

Vous devez prendre vos congés personnels avant cette date, car ils ne peuvent pas être reportés à l'année suivante.

HORAIRE D'ÉTÉ (ARTICLE 7-1.05 DE LA C.C.)

Une lettre d'entente a été signée pour changer les dates de l'horaire d'été:

2015: Du 17 mai au 15 août inclusivement

Ça s'en vient...on ne lâche pas!

Pour consulter la convention collective:

Cliquez [ici](#)



Dans ce numéro

Mot de la présidente	2
NE PAS OUBLIER	3
Prendre ou non sa retraite en 2015 ?	4
Comité de liaison CPSU	5
Rôle des comités—Comité de l'information—Comité de bien-être	6
Rôle des comités—Comité des activités sociales—Comité des relations de travail	7
Stéphane Caron—Un homme de convictions	8-9
Comités 2015	10
Déléguées/délégués 2015	11
Austérité quand tu nous tiens	12-13
Rencontre de secteurs / Demande de l'université	14

Prendre ou non sa retraite en 2015?

Par Francine Grondin

Voilà une question que plusieurs d'entre nous se posent en ce moment. Afin de mieux comprendre les clauses « retraite » de notre convention collective, je vous invite à consulter le lien suivant :

[Point d'appui Express - Février 2013 - Retraite](#)



Notre convention collective prend fin en décembre 2015. Cependant, elle continuera de s'appliquer jusqu'à la signature d'une nouvelle convention collective. Est-ce que le gouvernement du Québec, par le biais d'une loi, peut ou va modifier ce qui touche notre régime de retraite? Difficile de se prononcer là-dessus. Cependant, à l'Université de Sherbrooke, la situation financière du régime est saine et nous avons eu droit (et l'Université aussi) à une diminution de nos cotisations à l'automne 2014. Voir le lien ci-dessous :

[Régimes de retraite: bientôt au tour des Universités](#)

En complément, voici d'autres liens qui pourraient vous être utiles (RRQ, Régime de Pension du Canada et articles parus en 2014 dans le journal La Presse).

[La rente de retraite du régime des rentes du Québec](#)

[À quelle âge devriez-vous commencer à recevoir votre rente de retraite de la RRQ](#)

[Sécurité de vieillesse](#)

[Pension de la sécurité de vieillesse](#)

[Article de La Presse—La RRQ dès 60 ans, ce n'est pas un cadeau!](#)

[Article de La Presse—Planifier sa retraite en 4 étapes](#)

[Article de La Presse—Coût de la vie à la retraite, cher, ne pas travailler](#)

[Article de La Presse—Le prix d'une plus longue vie](#)

Bonne réflexion!

Comité de liaison—CPSU

Par Stéphane Caron, Président du CPSU

Le 25 février dernier se tenait une rencontre du Comité de liaison du CPSU (Conseil provincial du secteur universitaire) du SCFP. À cette occasion, les représentants de 19 sections locales du SCFP ont échangé pendant 3 jours sur plusieurs sujets. Le SEESUS était représenté par Mélanie Cloutier et Ghislain Béliveau.

Le principal élément qui a retenu l'attention était bien sûr les mesures d'austérité du gouvernement ainsi que les effets directs sur le secteur universitaire. Coupures de postes, attritions, budgets amputés, demandes d'efforts et de concessions semblent être le chemin choisi par les directions d'universités. L'Université de Sherbrooke a été, au triste constat de tous, la plus agressive au niveau des mesures déjà prises. Aucune autre université n'a été aussi loin dans ses coupures de postes. Est-ce que le gouvernement récompensera celle qui a décidé d'être la meilleure élève? Une chose est certaine c'est que l'ensemble des rectrices et recteurs qui criaient au sous-financement avant le sommet de 2013 sont parmi les plus silencieux face à l'attitude actuelle du gouvernement.

Il a été entendu qu'il faudrait dénoncer la crise actuelle de l'enseignement supérieur sur toutes les tribunes. De nombreuses manifestations auront lieu ce printemps et il faudra y faire entendre notre voix ainsi que notre message auprès non seulement de nos membres mais aussi de la population. Le SCFP Québec se penche présentement sur cette situation.

Une thématique d'actualité sur le « Financement et administration des universités québécoises » a été présentée par le chercheur Martin Maltais, ancien vice-président du CPSU et maintenant professeur à l'UQAR. Je vous invite à lire l'article sur la vision de Monsieur Maltais parue dans le journal Le Devoir et disponible à cette adresse : [Les Universités sous pression](#)

Le gouvernement élabore présentement un projet de Loi sur les régimes de retraite du secteur universitaire suivant les grandes lignes de la Loi 3 adoptée à l'automne dernier dans le secteur municipal. Trois rencontres ont eu lieu entre les acteurs concernés afin de faire valoir leurs situations et leurs solutions préconisées. Ceci ne veut pas dire que la situation n'est pas prise au sérieux. Un grand coup de barre a été fait dans l'ensemble des dernières négociations pour régler cette problématique des déficits. La position syndicale est claire, un projet de loi nous semble inutile. L'université de Sherbrooke se démarque dans ce dossier par le fait que son régime est hybride et aussi du fait qu'il n'est pas en déficit. Le gouvernement déposera probablement un projet de Loi au printemps. Ce dossier est à suivre.

Comme à l'habitude, l'ensemble des sections locales ont échangé sur les dossiers de négociations, de relations de travail et sur des problèmes vécus chez eux. Des solutions imaginatives sont parfois mises de l'avant et c'est l'avantage d'avoir de tels débats et brassages d'idées.

Rôle des comités

Par Karine Maffett

Comité de l'information

Le comité d'information vous tient informés.

Ils sont partout! Site Internet du SEESUS, page Facebook du SEESUS, Point d'appui et SEESUS en bref, toute l'information diffusée par ces médias a d'abord été discutée et approuvée par le comité de l'information.

Le comité est toujours à l'affût de nouvelles vous concernant et susceptibles de vous intéresser. Le choix du moment pour publier est crucial. Les informations transmises doivent être claires et complètes pour vous permettre d'avoir une vue d'ensemble de la situation syndicale et d'être en mesure de prendre les bonnes décisions lorsque des choix s'imposent.

Qui fait partie de ce comité:

Francine Grondin (17 septembre 2014)

Karine Maffett (2 décembre 2014)

Michel Bérubé (VP à l'information et aux communications)

Comité de bien-être

Le comité de bien-être a à cœur votre bien-être physique et mental.

Ce dernier se compose de trois membres, élus par le conseil syndical SEESUS:

Marc-André Castonguay (17 septembre 2014)

Karine Maffett (2 décembre 2014)

Denis Gagné (17 février 2015).

Leur travail est d'identifier des situations qui pourraient être problématiques afin de prévenir les accidents de travail ainsi que les maladies professionnelles.

La convention collective prévoit un comité paritaire composé de trois personnes du côté patronal et de nos trois membres du comité bien-être SEESUS. Nous travaillons à mettre sur pied ce comité. Il se rencontre pour discuter de problèmes récurrents ou de nouveaux cas observés, afin de trouver des solutions et de corriger les situations qui pourraient devenir critiques.

Le rôle de notre comité est de recevoir les plaintes ayant trait à la Loi sur la Santé et sécurité au travail, d'enquêter sur les situations, d'effectuer des recommandations au niveau de la correction des problèmes et d'effectuer le suivi des dossiers jusqu'à ce que les situations soient réglées.

Comité des activités sociales

Le comité des activités sociales se fait un devoir de resserrer les liens entre les membres SEESUS.

Ce comité est composé de trois membres élus par le conseil syndical qui se chargent de vous changer les idées:

Michel Bérubé (15 mai 2014)

Karel Forestal (17 septembre 2014)

Myriam Gosselin (17 septembre 2014)

Aux aguets pour trouver des projets qui sauront vous plaire et vous interpeller, ils proposent des idées d'activités sociales afin de resserrer les liens entre nos membres SEESUS.

Ils effectuent des recherches pour obtenir des soumissions afin de pouvoir présenter à l'exécutif syndical les coûts à prévoir pour ces activités afin qu'ils soient approuvés. Ils planifient, organisent et font les commandes nécessaires, puis ils invitent les membres SEESUS. Lorsque les activités sont terminées, un état des revenus et dépenses est présenté à l'exécutif syndical.

Comité des relations de travail

Le comité des relations de travail connaît la convention collective sur le bout de ses doigts.

Il est composé de 5 membres élus par le Conseil syndical et deux membres de facto, soit la présidente et le vice-président aux relations de travail. Chacun des groupes, bureau, métiers et services et technique, est représenté par au moins un membre.

Présentement les membres (en ordre alphabétique) sont :

Rock Bélanger (Technique), élu le 2 décembre 2014

Ghislain Béliveau (Poste flottant et agent de relation de travail), élu le 17 février 2015

Mélanie Cloutier (Présidente, membre de facto)

Germain Foley (Métiers et services), élu le 17 septembre 2014

Charles Miquelon (Vice-président aux relations de travail, membre de facto)

Diane Pomerleau (Poste flottant et agente de relation de travail), élue le 17 septembre 2014

Annie Trottier (Bureau), élue le 17 septembre 2014

Son principal mandat est de faire respecter la convention collective par l'employeur. Il doit également assurer le respect de la procédure de grief et d'arbitrage.

Un membre qui se sent lésé concernant l'interprétation et l'application de la convention collective peut faire appel à ce comité. Les membres reçoivent la plainte et évaluent la validité de celle-ci. Lorsque les situations sont litigieuses, le comité récolte les preuves et procède à l'enquête. Au besoin, ils ont recours à des conseils juridiques. Les agents aux relations de travail et la présidente rencontrent les représentants de la partie patronale, sur une base hebdomadaire, et discutent ensemble des dossiers de griefs afin de tenter d'établir un règlement. Si aucun accord n'est possible, le comité prépare le dossier de grief en vue de son audition au tribunal d'arbitrage.

C'est ce comité qui a la responsabilité d'accorder ou non à l'employeur les dérogations à la convention collective (ex. : modifications d'horaire, report d'affichage). Les membres sont aussi appelés à effectuer des recommandations au Comité de négociation concernant les modifications à apporter à la convention collective.

Stéphane Caron: un homme de convictions

Par Robert Dumont et Lucie Chouinard

Comment notre ami Stéphane est-il devenu syndicaliste?

Il est tombé dedans quand il était enfant! Il appartient à une famille qui, très tôt, lui a fait comprendre l'importance de s'impliquer si on veut que les choses changent ou évoluent.

Sa mère travaillait dans le domaine du textile et comme présidente du syndicat, elle aidait ses collègues à protéger leurs droits dans une industrie où, à une certaine époque, il était difficile de se faire entendre. Plus tard, elle était encore là pour tenter de sauver l'entreprise en rachetant, en groupe, les actions de la compagnie. Les gênes ne mentent pas: c'était un passage obligé!

Au début de sa carrière à l'Université de Sherbrooke, Stéphane a œuvré un certain temps en recherche (l'unité 98) avant d'obtenir un poste au régulier (l'unité 74). Alors que nous (Robert Dumont et Lucie Chouinard) étions depuis peu sur le comité de négociation de la première « vraie » convention collective des employés à la recherche, Stéphane a tenu à nous rencontrer, même s'il travaillait depuis un bon moment pour le « régulier ». En effet, fidèle à ses convictions et à son sens aigu de la justice, il s'est présenté spontanément à nous, car il trouvait nos conditions de travail dérisoires par rapport aux siennes.

Il a mis ses nombreux talents à notre service, car non seulement il maîtrise bien le verbe et le calembour, mais il est aussi un excellent caricaturiste. Certaines personnes se souviendront, non sans un sourire complice, d'un dinosaure qui a régné à l'aube de l'an 2000 sur les macarons et les affiches épinglées sur les babillards par les membres du comité de stratégie lors de cette négociation!

Notre amitié, même si elle a eu comme base une reconnaissance des services rendus, s'est aussi forgée au fil du temps en partageant d'autres moments importants lorsque nous avons travaillé ensemble sur plusieurs comités. Il nous a donné l'occasion d'apprécier son empathie pour ses collègues de travail, car il a suivi différentes formations comme celles données par la CSST. Il a ainsi obtenu que les employés à la recherche puissent avoir des sarraus de laboratoire payés par la Faculté de Médecine et qu'ils puissent utiliser les services de buanderie afin que les sarraus soient nettoyés et désinfectés de façon sécuritaire. Jusqu'à son intervention, nous étions les seuls à ne pas bénéficier de cette possibilité.

Stéphane est un homme de cœur, grand comme l'intérêt qu'il porte à l'humain en général et en particulier lorsqu'il a été question de défendre les causes et griefs en relation de travail, toutes accréditations confondues. À chaque fois il a répondu: présent! Nommé permanent au bureau du syndicat au printemps 2008, il sera élu président du SEESUS à l'automne de la même année et briguera trois mandats consécutifs, jusqu'à l'automne 2014. En effet, malgré son appréhension quant aux compétences nécessaires, il a encore dit présent quand nous lui avons demandé de se présenter à la présidence du SEESUS.

Stéphane Caron: un homme de convictions (suite)

Nous étions nombreux à l'appuyer et notre amitié ne modulait pas notre jugement: il était l'homme de la situation et la suite des événements nous l'a prouvé. Nous avons raison de croire en lui.

Il a été de tous les dossiers qui ont façonné le SEESUS: les négociations des deux conventions (unités 74 et 98), la fusion des deux accréditations, les nombreux griefs qui ont été réglés à la satisfaction des deux parties. Il a su conserver le respect de tous malgré certains moments chauds de l'histoire de notre syndicat. Stéphane n'a jamais hésité à nous défendre avec ses mots, parfois crus au goût de certains, mais il est toujours resté sincère et convaincu de la cause à défendre. Il s'exprime bien, mais jamais il n'a utilisé la langue de bois. Ses dossiers étaient bien préparés, sachant repérer les personnes compétentes pour le seconder, ce qui est le propre d'un leader naturel!

Même si aujourd'hui il a passé le flambeau entre les mains d'une autre membre SEESUS, son implication syndicale n'est pas « éteinte » pour autant. Il continue de représenter les membres sur le comité des statuts du SEESUS. De plus, il a accepté la présidence au Conseil Provincial du Secteur Universitaire (CPSU), ayant été auparavant vice-président de cet exécutif. Une instance où il aura l'occasion, avec les défis présents et à venir, de défendre les droits des travailleuses et travailleurs universitaires. Comme quoi, Stéphane trouvera toujours le moyen de s'occuper de « la veuve et de l'orphelin » en manifestant ses convictions syndicales profondes et son sens de la justice... Bon sang ne saurait mentir!!

Merci Stéphane pour toutes ces années d'implication syndicale, ton sens de l'honneur et ton humanisme.

Deux amis sincères



COMITÉS	MEMBRES	DATE D'ÉLECTION
ACTIVITÉS SOCIALES (3) COORDONNATEUR	Michel Bérubé 62793 Myriam Gosselin 62556 Karel Forestal 63885 MICHEL BÉRUBÉ	15 mai 2014 17 septembre 2014 17 septembre 2014
ASSURANCES (1) COORDONNATEUR	Jean Paradis 62785 MÉLANIE CLOUTIER	17 septembre 2014
BIEN-ÊTRE (3) COORDONNATEUR	Marc-André Castonguay Denis Gagné 72524 Karine Maffett 72740 CAROLINE ROY	17 septembre 2014 17 février 2015 2 décembre 2014
ÉQUITÉ SALARIALE (3) COORDONNATEUR	Louise Ainslie 67032 MÉLANIE CLOUTIER	17 septembre 2014
FINANCES (3) COORDONNATEUR	Caroline Roy 62755 Martine Ongenae 72395 Karel Forestal 63885 DIANE POMERLEAU	12 mai 2014 17 septembre 2014 17 septembre 2014
HORAIRE VARIABLE (3) COORDONNATEUR	Germain Foley 67800 Francis Vallée Geneviève Gauthier 75229 GERMAIN FOLEY	17 septembre 2014 17 septembre 2014 17 septembre 2014
INFORMATION (2) COORDONNATEUR	Francine Grondin 62787 Karine Maffett 72740 MICHEL BÉRUBÉ	17 septembre 2014 2 décembre 2014
PERFECTIONNEMENT (4) COORDONNATEUR	Sylvie Poitras 62699 Claude Bergeron 62792 Mario Mercier 62905 ANNIE TROTTIER	17 septembre 2014 17 septembre 2014 17 septembre 2014
PLAN DE CARRIÈRE GROUPE TECH (2) COORDONNATEUR	Alex Grenier 67789 Mario Mercier 62905 MÉLANIE CLOUTIER	17 septembre 2014 17 septembre 2014
PLAN D'ÉVALUATION (3) COORDONNATEUR	Martine Ongenae 72395 Marc-André Castonguay Stéphane Huot 62485 MARTINE ONGENAE	17 février 2015 11 novembre 2013 2 décembre 2014
RETRAITE (1) COORDONNATEUR	Louise Ainslie 67032 MÉLANIE CLOUTIER	17 septembre 2014
RECONNAISSANCE DES ACQUIS COORDONNATEUR	Karel Forestal 63885 Étienne Lord 62245 CHARLES MIQUELON	17 septembre 2014 2 décembre 2014
RELATIONS DE TRAVAIL (4) + 1 COORDONNATEUR	Annie Trottier 75840 Rock Bélanger 62634 Germain Foley 67800 Ghislain Béliveau 63604 Diane Pomerleau 63206 CHARLES MIQUELON	17 septembre 2014 2 décembre 2014 17 septembre 2014 17 février 2015 17 septembre 2014
AD-HOC DE L'ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES (2) COORDONNATEUR	Jacqueline Fortin 63707 Julie Raymond 63517 MICHEL BÉRUBÉ	2 décembre 2014 11 novembre 2013
STATUTS (AD-HOC) (3) COORDONNATEUR	Daniel Proulx 65375 Annie Trottier 75840 Stéphane Caron 72509 ANNIE TROTTIER	2 décembre 2014 2 décembre 2014 2 décembre 2014
TRANSPORT DURABLE (1) COORDONNATEUR	Francis Vallée 61981 GERMAIN FOLEY	17 septembre 2014

SECTEURS DU SEESUS	POSSIBILITÉ DE DÉLÉGUÉES OU DÉLÉGUÉS	DÉLÉGUÉES ET DÉLÉGUÉS ACTUELS
FACULTÉ D'ADMINISTRATION (28)	2+1	
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES, SERVICE DE LA POSTE (58)	3+1	France Boulanger
BUREAU DE LA REGISTRAIRE (34)	2 + 1	Alexandre Bélanger Lisa Roy
FACULTÉ D'ÉDUCATION, FACULTÉ DE THÉOLOGIE, D'ÉTHIQUE ET DE PHILOSOPHIE, FACULTÉ D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE, CARTOTHÈQUE (52)	3+1	
BIBLIOTHÈQUE DES SCIENCES HUMAINES (34)	2+1	Myriam Gosselin Nathalie Provencher Robert Gagnon*
FACULTÉ DE DROIT, BIBLIO DE DROIT ET SERVICE DES ARCHIVES (28)	2+1	
SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION (51)	3+1	Dominic Brisson Karel Forestal Steve Renaud Stéphane Huot*
SERVICE DES IMMEUBLES (112)	5+1	Germain Foley Rock Bélanger André Robert Claude Bergeron Yvan Leclerc
FACULTÉ DES SCIENCES, BIBLIO DES SCIENCES ET DE GÉNIE, INSTITUT DES MATÉRIaux INTELLIGENTS, CUFE (58)	3+1	Dominique Parisé
FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES, ÉCOLE DE MUSIQUE (48)	2+1	Danny Cordeau Odile Couture
CAMPUS DE LONGUEUIL (78)	4+1	<u>Pierre Lévesque</u> <u>Annie Pelletier</u> <u>Clément Gagnon</u> <u>Vicky Desrosiers</u> <u>France Girard *</u>
SERVICE DU SPORT ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE (24)	1+1	<u>Frédéric Charbonneau</u> Josée Langlais*
SERVICE DES COMMUNICATIONS, AGENCE DES RELATIONS INTERNATIONALES (10)	1+1	
FACULTÉ DE MÉDECINE ET DES SCIENCES DE LA SANTÉ, BIBLIO. DES SCIENCES DE LA SANTÉ, INSTITUT DE PHARMACOLOGIE PAVILLON GÉRALD-LASALLE (130)	6+1	Benjamin Picarou Mathieu Mercier Annie Vaillancourt Sonia Benoit Sylvie Tétreault Yves Dawson Robert Dumont*
CENTRE CULTUREL SERVICE D'APPUI À LA RECHERCHE, À L'INNOVATION ET À LA CRÉATION - SARIC SERVICE DES STAGES ET DU PLACEMENT (41)	2+1	Julie Raymond Marc Longpré Suzanne Lamontagne*
FACULTÉ DE GÉNIE (58)	3+1	Daniel Gaucher Johanne Veilleux Jacqueline Fortin Evelyne Cormier *
SERVICE DE SOUTIEN À LA FORMATION (18)	1+1	Geneviève Guay
SERVICES À LA VIE ÉTUDIANTE, (RÉSIDENCES), BUREAU DE LA PROTECTRICE DES DROITS DES ÉTUDIANTS (25)	1+1	
RELATIONS AVEC LES DIPLOMÉS (12)	1+1	
PARC INNOVATION – 3IT (18)	1+1	

Austérité quand tu nous tiens

Par Robert Dumont

Depuis le retour des libéraux au pouvoir, il y a un mot qui revient constamment dans nos oreilles : austérité (du latin austeritas , saveur âpre, sévérité, gravité, sérieux).

Politique d'austérité : au niveau d'une nation, est le nom donné à une politique qui vise à assainir la gestion. Moyens utilisés : réduire les coûts et les dépenses publiques. *Rien pour remonter le moral d'un peuple.*

Néolibéralisme : se caractérise par une limitation du rôle de l'état en matière économique, sociale et juridique; l'ouverture de nouveaux domaines d'activité à la loi des marchés (économie); une vision de l'individu en tant qu'*entrepreneur de lui-même* ou *capital humain* où celui-ci parviendra à développer et à faire fructifier s'il sait s'adapter, innover....*il faut que ton père soit né avant toi ou avoir la bosse des affaires. Ça ressemble aux libéraux vous trouvez?*

C'est bon pour les riches (si vous êtes des docteurs-politiciens à la tête d'un pays par exemple), mais très mauvais pour les pauvres. Loin d'être rassurant pour les travailleuses et travailleurs du dit pays, surtout si vous êtes syndiqués.

En plus si vous travaillez dans le domaine public ou parapublic (santé, éducation, fonctionnaires- gouvernementaux, municipaux..) vous risquez de vous faire couper vos emplois et vos avantages sociaux, régimes de retraite, comme c'est le cas présentement. Comme si vous étiez des enfants gâtés ayant volé vos conditions de travail négociées et acquises, faisant partie de votre convention collective depuis 40 ans. À mon avis, il s'agit d'une dictature démocratique.

En passant, je n'ai rien contre les médecins, bien au contraire, j'ai un respect inconditionnel pour eux. Pour les personnes qui se donnent corps et âme quotidiennement pour soigner les québécoises et québécois malades et ce toutes fonctions confondues. Au prix que coûte le système de santé au Québec (pas gratuit, mais payé par nos impôts) moi je suis rassuré de voir mon médecin de famille dans son cabinet ou à l'hôpital à soigner les malades.

Un système de santé privé, c'est bon pour les riches et les assureurs qui vous vendront leurs produits à un coût très élevé menant ainsi à l'appauvrissement de la classe moyenne et une catastrophe pour les pauvres.

Concernant les demandes de coupures du gouvernement dans l'enseignement supérieur, je n'arrive pas à croire que toutes les directions des institutions universitaires du Québec ont bien fait leur devoir de représentation auprès des élus . Depuis quand un employeur demande et/ou suggère à ses employés syndiqués des idées ou façons de couper des acquis négociés de la convention collective avant la fin du contrat...? Me tromperais-je en pensant que les directions universitaires manquent de mine dans leurs crayons et oublient de le dire au gouvernement?

C'est comme si on me demandait de me faire hara-kiri parce que je suis syndiqué. Et le comble : les élus nous disent que ce sera récurrent. Ce que j'entends dans ce genre de discours : ton mécanicien te dit que tu n'as plus de frein sur ta voiture et tu la prends quand même pour aller en ville . *J'appelle ça un suicide... syndical.*

Austérité quand tu nous tiens (suite)

Parlons un peu du Prince du trésor à Québec Martin Coiteux ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor (avec un titre aussi long il doit nous coûter cher). Il est un bon candidat pour implanter la politique néolibérale. Diplômé de l'Université de Sherbrooke (bac en science de l'économie) et autres diplômes de Queen's University et de l'institut universitaire de hautes études internationales de Genève...il a occupé à partir de décembre 2012 le poste de représentant Principal à la Banque du Canada pour la région du Québec. (*on n'est pas une province pour la Banque du Canada.!*)

M. Coiteux possède deux portes à son coffre du trésor. Une à l'arrière nommée *austérité/déficit zéro* et l'autre à l'avant qu'on appelle *bonbons aux payeurs de taxes*.

La porte arrière sert à emmagasiner l'argent que le gouvernement prend dans nos poches. Ce sont les coupures dans la santé, l'éducation, les conditions de travail et les salaires revus à la baisse, l'augmentation des frais de garderies, la hache dans les régimes de retraite et de concert avec les conservateurs fédéralistes, mettre fin à la syndicalisation....*bref scraper le Québec*.

La porte avant servira seulement un an avant la fin du mandat de nos élus, pour donner de minimes petits bonbons aux contribuables, les hypnotisant encore une fois.

Bien sûr, étant convaincus qu'une fois de plus, **nous, le peuple québécois**, aurons oublié notre devise : **JE ME SOUVIENS**.... je me souviens que je me suis fait arnaquer par des politiciens qui ont l'immense talent de « transporter » la vérité sans précaution et que j'ai suivi leur raisonnement comme un mouton. Je me souviens que la province est pauvre et que de belles mesures auront enrichi les amis du parti. Souvenez-vous de la commission Charbonneau...payée par vos impôts!!!

Je conclurai en vous faisant part de mon fantasme : que tous les syndiqués du Québec se souviennent de ne jamais céder au chantage de n'importe quels élus ou politiciens. Que les Québécoises et les Québécois se souviennent des conditions de travail acquises à coup de manifestations dans les années 60-70 par des femmes et des hommes convaincus que la dignité humaine ne s'acquiert pas par la peur ou en pliant l'échine. Ces militants sont restés debout et fiers d'être Québécois : avec la conscience du pouvoir du nombre, l'unicité dans la multiplicité.

Finalement : Je rêve d'un printemps Québécois comme les étudiants ont su le faire en 2012.

Syndicalement vôtre,
Un employé de soutien dans une institution universitaire.

[Les 1% les plus riches posséderont bientôt la moitié de la richesse mondiale](#)

Rencontres de secteur

- ◆ Faculté d'administration : **7 avril**
- ◆ Faculté de droit / Bibliothèques de droit et Service des archives: **13 avril**
- ◆ Faculté d'éducation / FaTER / FEPS : **15 avril**
- ◆ Services des ressources humaines / Services des ressources financières / Poste: **30 avril**

Demande par l'Université de travailler 32 heures au lieu de 35 heures

L'Université a proposé aux employés de soutien qui le désirent, de travailler 32 heures au lieu de 35 heures (effectif à partir du 1^{er} février). Au bureau du syndicat, nous aimerions recevoir une copie de votre demande, qu'elle soit ou non acceptée par votre supérieur immédiat.

Il est important pour nous d'être mis au courant car cela fait partie de l'effort budgétaire auquel l'Université nous demande de contribuer.

Merci pour votre collaboration!



<http://seesus.ca>

Restez informés

Consultez notre site web ainsi que notre page facebook régulièrement



www.facebook.com/seesus

le **point** d'appui

Journal officiel du Syndicat des employées et employés de soutien de l'Université de Sherbrooke, SEESUS — SCFP 7498

RESPONSABLE : Michel Bérubé

COLLABORATION : Francine Grondin, Karine Maffett, Mélanie Cloutier, Stéphane Caron, Robert Dumont, Lucie Chouinard

MISE EN PAGE: Lyza Inkel

TÉLÉPHONE : 819 821-7646

TÉLÉCOPIEUR : 819 821-7627

SITE WEB : <http://seesus.ca>

FACEBOOK: www.facebook.com/seesus